

Violences intrafamiliales : comment donner l'alerte et agir



La violence intrafamiliale peut être définie comme toute forme de violence physique, sexuelle, psychique ou économique entre membres d'une même famille, quel que soit leur âge .

▼ Contenu

Victimes ou témoins de violences intrafamiliales, vous avez la possibilité d'agir.

Situation Enfant en Danger

- **119**

Pour les enfants et les adolescents victimes de violences intrafamiliales, la ligne téléphonique "Allô enfance en danger" est joignable 24 heures/24 et 7 jours/7 en composant le 119 (Appel gratuit). Si vous êtes en danger ou risquez de l'être, l'opérateur du 119 contactera les services départementaux afin que votre situation soit évaluée par des travailleurs sociaux. Un signalement est aussi possible en ligne sur allo119.gouv.fr.

Situation Femme en Danger

Numéros d'écoute national

- **3919**

Numéro d'écoute et d'informations national anonyme et gratuit.
7j/7 du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 18h.

Numéros d'urgence

- **114**

Le 114 est à l'origine un numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes. Il est donc élargi à toutes les victimes de violences qui ne peuvent pas sortir de chez elles, ni faire de bruit. Un signalement est aussi possible en ligne sur appel.urgence114.fr. Les opérateurs de ce numéro préviendront les forces de l'ordre en leur transmettant vos coordonnées et ces dernières pourront intervenir.

24H/24, 7J/7

- **17 : Police**
- **15 : Samu**
- **18 : Sapeurs-pompiers**

Sur internet

Pour les femmes victimes de violences, arrêtonslesviolences.gouv.fr permet de signaler en ligne des cas de violences sexuelles et sexistes, 24 heures/24 et 7 jours/7. Des policiers et des gendarmes formés prennent votre signalement et peuvent déclencher des interventions.

La police nationale dispose également d'un [tchat](#), accessible tous les jours entre 8 heures et 21 heures, grâce auquel vous pouvez signaler votre situation et demander conseil.

Vous avez également la possibilité de contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 01 30 40 57 87- adresse mail: ccas@ville-beauchamp.fr afin de signaler les difficultés de violences intrafamiliales rencontrées ou le Service Social Départemental qui intervient dans le domaine des urgences de protection de l'enfance au 01 34 33 54 54.

► Documents